

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 10

Register: La Chambre de commerce suisse en France : Comité de direction :
Conseil d'administration : Section de Lyon : Section de Marseille

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Chambre de Commerce Suisse en France

SIÈGE : 16, Avenue de l'Opéra, PARIS-1^{er}

(Téléphone : OPÉRA 15-80)

PRÉSIDENT D'HONNEUR :

M. Walter STUCKI,
Ministre de Suisse en France

PRÉSIDENT FONDATEUR ET MEMBRE D'HONNEUR

M. Ferdinand DOBLER,
Ingénieur

MEMBRES D'HONNEUR

M. Auguste DUPLAN,
ancien Conseiller de la Légation de Suisse en France

M. Alphonse DUNANT,
ancien Ministre de Suisse en France

M. Louis-Gustave BRANDT,

ancien Président de la Chambre de Commerce
Suisse en France

COMITÉ DE DIRECTION

PRÉSIDENT EN EXERCICE : M. Emile BITTERLI

VICE-PRÉSIDENTS : MM. Alfred BOLLIER, Ernest MONVERT et Paul F. FATZER

TRESORIER : M. Ernest C. GUTZWILLER

MEMBRE : M. Frédéric BAUMANN

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT EN EXERCICE : M. Emile BITTERLI, docteur h. c., ingénieur, Paris.

VICE-PRÉSIDENTS : M. Alfred BOLLIER, directeur de l'Emmental S. A., Paris.

M. Ernest MONVERT, négociant, Paris.

M. Paul F. FATZER, administrateur de Sociétés, Paris.

TRESORIER : M. Ernest C. GUTZWILLER, banquier, Paris.

MEMBRES : MM.

Frédéric BAUMANN, directeur de la Société Anonyme pour la vente des raccords suisses, Paris.

Jacques BERCHTOLD, représentant de la S. A. Landis et Gyr, Paris.

Samuel BLASER, chef de l'Agence des Chemins de fer fédéraux, Paris.

Marcel BLOCH, administrateur-délégué des Ets Juvenia, Paris.

Louis BOVET, négociant importateur-exportateur, Marseille

Henri BRACK, industriel, Marseille.

Louis-Gustave BRANDT, de la S. A. Louis Brandt et Frère (Oméga Watch Co), Paris.

Louis de CASTELLA, administrateur-délégué de la Compagnie générale du lait, Paris.

Jean-Louis COURVOISIER, banquier, Paris.

Ferdinand DOBLER, ingénieur, Paris.

Auguste DUPLAN, docteur en droit, Paris.

Frédéric FIRMENICH, de la Maison Firmenich et Cie, Genève

Hubert GAY, de la Maison Gay, Frères, Paris.

Gustave GENTIL, directeur de la S. A. des Produits Sandoz Paris.

Henri GUNTHER, banquier, Paris.

Rodolphe ISELIN, administrateur de sociétés, Paris.

Raoul La ROCHE, directeur au Crédit Commercial de France, Paris.

Robert LOPPACHER, négociant en broderies et dentelles Paris.

MEMBRES : MM.

Auguste MEIER, fondé de pouvoir de la Société à responsabilité limitée Jacques Isler et Cie, Paris.

Jacques MULLER, directeur des Ets Bally-Camsat, Lyon.

Hans PFYFFER D'ALTISHOFEN, président de la Banque Cantonale Lucernoise, Lucerne.

Jacques de PURY, docteur en droit, avocat-conseil de la Légation de Suisse en France, Paris.

Edouard de RHAM, agent de manufactures, Paris.

Hermann RITZ, sous-directeur de la Compagnie Suisse de Réassurance Zurich.

Auguste ROUSSY, industriel, Paris.

Hermann STAMM-NION, représentant des Usines métallurgiques suisses Selve et Cie, Paris.

Armand STIRLIN, administrateur-délégué de la Société Anonyme C. F. Bally, Schönenwerd.

Maurice TREMBLEY, Paris.

Robert VAUCHER, journaliste, Paris.

Eugène WEBER, secrétaire général de la S. A. Brown, Boveri et Cie, Baden.

Henry-Félix WEBER, représentant des Ateliers de Constructions Théodore Bell, Paris.

Louis WEGELIN, négociant, Lyon.

Ernest WETTER, président de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, Zurich.

Henri WOLFER-SULZER, vice-président et administrateur-délégué de la S. A. Sulzer Frères, Winterthur.

COMMISSAIRES AUX COMPTES : M. Charles-Edouard MULLER, Directeur de la Maison Hoffmann-La Roche et Cie, S. A., Paris.

M. Jacques RIEDWEG, de la Maison Givaudan et Co, Paris.

SECRETÉAIRE GÉNÉRAL : M. Gérard de PURY

SECRETÉAIRE ADMINISTRATIF : M. Léon MATHEZ

SECTION DE LYON

6, quai Général-Sarrail
(Téléphone : LALANDE 06.70)

PRÉSIDENT D'HONNEUR :

M. Georges MEYER, consul de Suisse à Lyon.

Comité :**PRÉSIDENT :**

M. Jacques MULLER, directeur des Etablissements Bally-Camsat

MEMBRES : MM.

Edouard BARBEZAT, ingénieur, Lyon.

William BENOÎT, directeur de la Succursale de la « Neuchâteloise », Lyon.

Emile BOREL, directeur de l'Hôtel-Bristol, Lyon.

Edouard BOURQUIN, sous-directeur de la Barclay's Bank, Lyon.

Maurice BOUVIER, ingénieur-chimiste, Lyon.

René GAUCHAT, expert-conseil, Lyon.

Paul GRUAZ, administrateur-gérant de la Société de Pyrotechnie Industrielle « Pyragric », Rillieux (Ain).

Walter HERSBERGER, directeur de la Société Lyonnaise de Transports pour l'Europe Centrale, Lyon.

Gustave KARCHER, ancien directeur des Filatures de Tenay, Lyon.

Jean-Christian MANGHARDT, commissionnaire en soieries Lyon.

Louis WEGELIN, négociant, Lyon.

Secrétaire permanent :

M. Maurice BÉGUELIN

SECTION DE MARSEILLE

7, rue d'Arcole
(Téléphone : DRAGON 72.06)

PRÉSIDENT D'HONNEUR :

M. Georges ANGST, consul de Suisse à Marseille.

Comité :**PRÉSIDENT :**

M. Louis BOVET, négociant importateur-exportateur, Marseille.

VICE-PRÉSIDENT :

M. Eugène-Emile SIGG, des Etablissements Sigg et Cie, Marseille.

SECRÉTAIRE :

M. Paul HOFFMEYER, courtier, Marseille.

TRÉSORIER :

M. Oscar BOESIGER, administrateur-délégué et président de la Société méridionale d'alimentation, Marseille.

MEMBRES : MM. :

Jean-Conrad AKERET, fondé de pouvoir de la Société de Surveillance, Marseille.

Constant BEUCHAT, négociant en horlogerie, Marseille

Léon-Alfred BOLOMEY, transitaire, Marseille.

Henri BRACK, industriel, Marseille.

Jacques-Charles BUHLER, négociant en vins en gros, Béziers.

Adolphe HALDI, négociant, trituration de tourteaux, Marseille.

Traugott FUNFSCHILLING, transitaire, Marseille.

Jacques MEISTER, négociant en cuirs et peaux, Marseille.

Jean-Baptiste REGLI, courtier en produits de minoterie, Marseille.

Adolphe STUPANUS, directeur des Etablissements Mante et Cie, produits chimiques, Marseille.

Secrétaire permanent :

M. Cyril CHABLOZ.

CORRESPONDANTS :

Le Havre : M. Maurice Du PASQUIER, Gérant de la Maison Du Pasquier S. A. R. L., 17, rue Jules-Lecesne.

Mulhouse : M. Daniel HOESLI, Directeur de la S. A. Taco, 12, rue du Barrage.

Reims : M. Otto BANGERTER, Directeur de la Maison Piper-Heidsieck, 21, rue Linguet.

Montant minimum des Cotisations Annuelles

	Personnes physiques (Individus)	Personnes juridiques (Sociétés, Associations, etc.)
Membres ACTIFS (de nationalité suisse) :		
résidant en Suisse	fr. suisses 40 »	fr. suisses 75 »
— en France	fr. français 225 »	fr. français 500 »
Membres ASSOCIÉS (de nationalité française) :		
résidant en France	fr. français 150 »	fr. français 300 »
— en Suisse	fr. suisses 25 »	fr. suisses 50 »
Membres « DONATEURS » : Le titre de membre donateur est décerné aux membres actifs ou associés qui versent une cotisation annuelle au moins égale au triple de la cotisation ordinaire des membres de leur catégorie.		